
Le chantier de la piscine et des bains-douches à Castres (1930-1938) : adjudication à forfait et main d'oeuvre étrangère

Laura Girard^{*1}

¹Laboratoire de recherche en architecture (LRA) – Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse – Laboratoire de recherche en architecture École nationale supérieure d'architecture de Toulouse 83 rue Aristide Maillol BP 10629 31106 TOULOUSE CEDEX 1, France

Résumé

Entre 1930 et 1938, un bâtiment municipal de piscine et bains-douches à Castres est conçu par l'architecte municipal Georges Benne. Le service d'architecture met en place un " marché à concours " pour la sélection de l'entreprise générale. Chacune devait alors obtenir en premier lieu un certificat d'admission auprès de l'architecte municipal pour ensuite répondre à " l'adjudication à forfait ". Les candidats devaient notamment justifier de deux certificats de travaux équivalents au lot soumissionné dans les deux dernières années écoulées (plus de 2 millions de francs) et prouver leur nationalité française.

Le type d'adjudication choisi et le cahier des charges mis au point pour le marché ont exclu les entreprises locales au profit de candidatures d'entreprises parisiennes davantage expérimentées dans cette échelle de chantier, provoquant de vives protestations en cette période de crise économique. Le critère géographique départemental n'a pas été convoqué comme on avait pu le voir apparaître dans les conditions de soumission des marchés de la ville d'Albi, préfecture du département. De même, l'entrepreneur Ferdinand Cerutti, en charge du chantier conduit en parallèle des écoles Villegoudou et rompu aux bâtiments communaux pour la ville de Montauban, a vu son admission écartée en raison de sa nationalité étrangère. La communication se propose de démontrer comment la sélection de l'entreprise générale s'effectue dans l'entre-deux-guerres en France, d'une part, en analysant les règles et conditions de l'adjudication pour l'édification de bâtiments communaux, et d'autre part, au regard de la place particulière de la main d'œuvre étrangère dans l'industrie du bâtiment en cette période de crise économique et de chômage. L'énoncé cité constituera le cas d'étude support de la communication et sera référencé de situations comparables en termes de cout, d'échelle de projet et de localisation géographique.

Mots-Clés: Architecte, chantier, entrepreneur, entreprise, législation, marché

^{*}Intervenant